

Bibliothèque numérique

medic@

Noir, J.. - L'action contre l'agrégation
est l'amorce de la réforme de
l'enseignement médical

*In : Concours médical. 1910. p.
557, 1910,
Cote : 91496*

LE CONCOURS MÉDICAL

GUIDE PRÉCIS DU PRATICIEN

MEDECINE ET CHIRURGIE PRATIQUES

PRÉVOYANCE ET DÉFENSE CONFRATERNELLES

INTÉRÊTS MÉDICAUX

La Direction du "Concours Médical" n'est engagée que par les articles signés : **Le Conseil de Direction.** — Les autres articles n'engagent que leurs signataires.

SOMMAIRE

Propos du jour

Réponse à M. le professeur Courmont. L'Action contre l'Agrégation est l'amorce de la Réforme de l'enseignement médical. La solution pratique de la question : Le rattachement des Ecoles de Médecine au ministère des affaires médicales. Le ministère de l'Intérieur..... 557

Clinique chirurgicale

Tuberculose ou ostéosarcome de l'extrémité supérieure de l'humerus droit..... 559

La semaine médicale

Gravité des associations mortielles. — Les formes frustes et larvées des méningites érébro-spinales aiguës. — La méthode bi-mulhée de Beck dans le traitement des trajets fistuleux. — Calculs de l'uretère et appendicite..... 562

Revue des sociétés savantes

Traitements abortif de la syphilis en 30 jours. — Prophylaxie de la paralysie infantile. — Rupture du cœur chez les vétérans. — La gynécologie au point de vue judiciaire..... 564

Formulaire raisonné

L'antimoine..... 565

Thérapeutique

Le tempérément bilieux. — La cholénie simple familiale..... 567

Réforme de l'enseignement

A propos de l'Agrégation. Syndicat des médecins de la Seine et des communes limitrophes..... 569

Chronique de l'assistance médicale gratuite

Un nouvel exploit de M. Chéron. — L'assistance médicale gratuite au cours général du Calvados..... 569

Chronique des accidents du travail

Les commissions d'arbitrage..... 573

Etudes et Projets

L'inspection médicale des écoles primaires publiques et privées. — Rapport de M. Buisson à la Chambre des députés..... 574

Correspondance

Toujours à propos de l'Agrégation. L'affaire du Dr Le Far..... 576

Reportage médical

PROPOS DU JOUR

Réponse à M. le Pr Courmont

L'action contre l'Agrégation est l'amorce de la Réforme de l'Enseignement médical. La solution pratique de la question : le rattachement des Ecoles de médecine au ministère des affaires médicales : le ministère de l'Intérieur.

Après plusieurs mois de critiques répétées contre elle dans tous les grands organes de la presse française l'agrégation a trouvé deux défenseurs. L'un fut M. Marion, président... du Syndicat (pardon, il ne peut y avoir légalement de Syndicats de fonctionnaires), de l'Association, veux-je dire, des agrégés en médecine ; l'autre est M. le Pr Courmont, Président de l'Association des membres du Corps enseignant des Facultés de médecine de l'Etat. Ce titre est sans doute un peu long ; mais, comme il n'est pas destiné à être mis sur une carte de visite, je lui reconnaiss volontiers le mérite de bien montrer que M. le Pr Courmont, en pareille matière, exprime plus qu'une opinion personnelle et que

sa défense de l'agrégation mérite d'être examinée avec soin.

Je ferai grâce à nos lecteurs de la lettre de M. Marion publiée par l'Eclair dont j'ai du reste dit récemment un mot ; la pauvreté des arguments y est telle qu'elle ne saurait supporter la critique.

Examinons donc seulement l'article publié dans le Matin du 17 juin par M. le Pr Courmont.

D'abord M. Courmont reconnaît que l'intervention de la police à l'Ecole de médecine a été justifiée, qu'il n'y a plus de lieux saints, ayant droit d'asile. Je le lui concède, tout en faisant remarquer que le Doyen de la Faculté de médecine de Paris, M. le Pr Landouzy, n'a pas eu toujours le même souci du calme et du bon ordre qui devaient régner dans le Temple dont il a la garde et la police. Il est des professeurs, ses collègues qui, à diverses reprises et durant plusieurs années, ont fait connaissance avec les œufs pourris et les tomates, ces arguments déplorables que nous avons été les premiers à réprover publiquement ; leur emploi était donc devenu coutumier à l'Ecole de

médecine de Paris, bien en dehors de l'action pacifique et légale du Comité contre l'agrégation.

M. le Pr Courmont affirme qu'il veut enfin dire au public la vérité sur cette question de l'Agrégation.

« A lire les proclamations du comité d'action contre l'agrégation, écrit-il, on pourrait croire que ce comité représente une fraction importante du corps médical. En réalité, une demi-douzaine de protestataires ont fait tout ce bruit. L'immense majorité des praticiens se désintéressent totalement de l'agrégation. Ils désirent, avec raison, la réforme des études médicales (ne pas la confondre avec la suppression de l'agrégation), ils souhaitent trouver les moyens de vivre honorablement de leur profession (qui devient de plus en plus dure), ils ne tiennent pas du tout à remplacer quelques douzaines d'agréés par plusieurs centaines de privat-docents, qui leur feraient une concurrence autrement redoutable.

On avait bien dit aux praticiens qu'ils seraient tous professeurs, tous chirurgiens à l'hôpital, qu'ils auraient tous des stagiaires, même à la campagne. Ils se sont bien vite aperçus que la création du privat-docentisme ne leur donnerait pas tout cela. Les praticiens ne sont pas contre les concours : voilà une première vérité.

Comment un homme de l'intelligence de M. le Pr Courmont peut-il rabaisser aussi lamentablement pareil débat ?

Si M. Courmont s'était tenu au courant des efforts tentés par l'Union des Syndicats médicaux de France depuis 1905 pour obtenir la réforme sérieuse et complète des Etudes médicales, il se rendrait compte d'une façon plus juste du mouvement actuel contre l'agrégation.

C'est le 11 avril 1906 qu'une première démarche fut faite par le Conseil de l'Union des Syndicats médicaux auprès du ministre de l'Instruction publique (1) pour demander et obtenir la transformation de l'enseignement médical.

Depuis, trois Congrès des Praticiens successifs, représentant environ 10 à 12.000 praticiens, ont voté à l'unanimité la suppression de l'agrégation. Il est peut-être teméraire d'affirmer, après ces trois Congrès où les questions d'enseignement ont tenu à mon gré une place trop prépondérante, que « l'immense majorité des praticiens se désintéresse de l'agrégation ».

Au cours d'une campagne menée par le *Radical*, j'ai moi-même, dans un article du 18 mars 1910, dit toute ma pensée sur la question, et comme je suis un simple praticien en rapports quotidiens avec de simples praticiens, qui tout comme moi n'ont aucunement l'ambition de

devenir agrégé, ni privat-docent, qui ne rêvent guère d'être sacrés tous professeurs, ni d'être tous chirurgiens à l'hôpital (ce qui cependant arrive au grand bénéfice des malades dans de nombreuses petites villes de province), qui ne veulent guère non plus de stagiaires, stagiaires qui les embarrasseraient plutôt dans leur clientèle, surtout à la campagne, je suis en droit de croire que la majorité de mes confrères partagent mon opinion.

Dans cet article du *Radical*, je n'envisageais la question que sous une de ses faces, la plus terre-à-terre, l'exercice de la médecine, et je montrais dans quelle ignorance on laissait les jeunes médecins de toutes les lois sociales qu'ils étaient chargés d'appliquer.

J'y prouvais comment par le manque de sens pratique, on déconsidérait auprès des praticiens les mesures de prophylaxie et d'hygiène, je donnais en passant un exemple publiquement cité par un hygiéniste distingué, membre de l'Académie de médecine, et je terminais par ces phrases que je citerai textuellement, car elles rassureront M. Courmont sur l'esprit qui règne au Comité d'action contre l'agrégation :

« A nous autres, praticiens, peu nous importe que ceux qui sont chargés de l'enseignement médical s'appellent agrégés, privat-docents ou professeurs suppléants ! Ce que nous voulons, ce que l'on nous avait promis, ce que l'on n'a pas tenu, c'est une réforme profonde, complète, sincère, pratique de l'enseignement médical, c'est l'adaptation des Facultés de médecine à l'exercice actuel de notre profession !

Or l'agrégation est une entrave, elle est la clef de voûte des monuments archaïques que sont nos Facultés !

C'est pour cela que nous marchons aujourd'hui contre l'agrégation ! »

M. Courmont envisage assez légèrement la question des concours et du favoritisme.

Les honteuses compromissions, les scandales inouïs qui ont marqué chacun de ces concours sont trop connus pour les rappeler ici. J'ai vécu à une époque où les candidats eux-mêmes empruntaient au langage des courses de pittoresques et justes expressions pour porter le pronostic des succès :

« Tel jury ! disaient-ils, mais c'est l'écurie B... qui arrive cette année. Enfoncée l'écurie C... ». B et C désignaient les deux grands maîtres dont la rivalité a, il y a quelque vingt ans, bouleversé nos écoles. Et depuis, le progrès aidant, les écuries... d'Augias se sont multipliées.

M. Courmont craint qu'à l'hôpital l'étudiant n'acquière pas de connaissances générales et devienne un simple « manœuvre de la médecine ».

(1) Alors M. Aristide Briand.

En toute bonne foi, je demanderai à M. Courmont à quel cours de la Faculté (je parle ici de la Faculté de Paris, la seule que je connaisse bien mais qui donne des médecins au moins à la moitié de la France), à quel cours de la Faculté on donne à l'étudiant ces connaissances générales, ces idées philosophiques larges qui doivent le rehausser. Mais si, comme bien d'autres, j'en ai acquis quelques-unes de ces connaissances qui donnent l'esprit critique et développent la faculté de penser, c'est par mes lectures, c'est par la discussion avec des amis lettrés, c'est en suivant les cours d'autres Facultés que la Faculté de médecine et ce goût des connaissances générales, ce n'est pas encore à l'école de médecine que je l'ai acquis, c'est au lycée même où j'ai eu l'avantage d'avoir des professeurs de haute valeur, tels que M. Bergson, pour n'en citer qu'un.

M. Courmont prétend que nos maîtres sont, eux aussi, partisans de réformes profondes.

M. le Pr Pinard a affirmé que depuis un quart de siècle les Facultés de médecine ne cessaient de les demander.

Il faut avouer qu'elles ont mis tant de mesure, tant de modération dans leurs réclamations qu'à pareil train, elles auraient pu encore attendre quelques siècles avant d'obtenir le plus petit progrès.

Après quelques cinq années de patience, entrecoupées de temps à autres de protestations nettement affirmées, les praticiens ont par le dernier concours d'agrégation posé nettement la question.

Elle est posée devant l'opinion publique : les organes les plus importants de la Presse lui ont très largement depuis plusieurs mois ouvert leurs colonnes ; elle est posée devant le Gouvernement qui commence à comprendre que ce mouvement n'est pas le fait d'une demi-douzaine de protestataires, comme voudrait le croire M. le Pr Courmont ; elle sera en temps propice posée devant le Parlement.

Quant à la solution, elle est, à mon avis, plus simple qu'on ne le pense.

Puisque M. le ministre de l'Instruction publique nous disait qu'il ne disposait pas des hôpitaux, elle consisterait à rattacher les écoles de médecine au ministère de l'intérieur.

Que nos lecteurs qui sont des praticiens se donnent la peine de réfléchir : ils se rendront compte de tous les progrès qui résulteraient du transfert au ministère de l'hygiène et de l'assistance publiques, au ministère de la santé publique, au ministère en somme des affaires médicales, de l'enseignement de la médecine, destiné à former des techniciens. Cet enseignement d'ailleurs n'est, en somme, maintenu au ministère de l'instruction publique où il n'a

jamais été à sa place, que par le seul respect d'un préjugé datant du moyen-âge, et dans le seul intérêt d'une bureaucratie qui ne veut pas être amoindrie.

Je reviendrai sur les avantages de ce projet de réforme, que les manifestations violentes contre l'agrégation auront eu le mérite d'amorcer et je suis persuadé que M. le Pr Courmont, s'il veut bien songer sérieusement à cette question, trouvera que les praticiens qui réfléchissent ont de bonnes raisons pour ne se désintéresser ni de l'enseignement de la médecine, ni du recrutement de ceux qui doivent avoir mission de le donner. J. Nota.

CLINIQUE CHIRURGICALE

Clinique de Mr le Prof^r JABOULAY (6 avril 1910)

Tuberculose ou ostéosarcome de l'extrémité supérieure de l'humérus droit.

Je vais opérer tout à l'heure un jeune homme porteur d'une tuméfaction de la région deltoïdienne droite. Cette tuméfaction est de date récente, a une évolution rapide et nécessite l'ablation de la portion osseuse correspondante.

Ce jeune homme est âgé de 16 ans, il exerce la profession de lapidaire. Son père est mort en février 1904 d'une tumeur abdominale qui a été opérée à Genève. L'affection était trop avancée pour que l'opération fût complète. Il semble que l'on ait eu affaire à un cancer.

Sa mère a été, elle aussi, opérée à Genève, il y a cinq ans, pour une tumeur abdominale cancéreuse. Elle est à l'heure actuelle vivante et bien portante.

Le malade a quatre frères ou sœurs en bonne santé.

Personnellement, il a toujours joui d'une bonne santé. Il n'a pas présenté dans son enfance de signe de scrofuleuse. Il n'a rien eu aux yeux, ses oreilles n'ont pas coulé ; il n'a pas eu d'adénites.

Il présente dans son histoire un seul incident. A l'âge de dix ans, on l'a vacciné dans la région malade à l'heure actuelle. A la suite de cette vaccination, il aurait eu une petite tuméfaction au niveau de l'épaule droite. Cette tuméfaction aurait disparu au bout d'une quinzaine de jours à la suite de l'application d'une mouche.

Pour exercer sa profession de lapidaire, ce jeune homme a toujours le bras relevé et horizontalement placé. Il y a un mois, sans raison apparente, le malade ressentit une douleur vive en même temps qu'apparaissait une légère tuméfaction. On pensa à ce moment à du rhumatisme. On lui fit faire un traitement local, qui consista